

février 1980, nous constatons que ses dépenses pour l'année financière 1980-1981 dépassaient de 13 p. 100 celles de l'année précédente. Ses dépenses en 1981-1982 ont ensuite augmenté de 17.6 p. 100. Ses dépenses cette année ont augmenté de 17.8 p. 100. Où allons-nous? Le gouvernement nous dit que ses dépenses vont augmenter de 9.6 p. 100; et moi je vous dis, monsieur le Président, qu'il n'y a pas lieu de le croire. Quelqu'un à la Chambre a-t-il de bonnes raisons de le croire?

Une voix: Aucune.

M. Smith: Hommes de peu de foi!

M. Blenkarn: Mon collègue trouve que nous sommes des hommes de peu de foi. Pour le croire, il faudrait avoir une foi à déplacer les montagnes.

M. Kempling: Voleurs!

M. Blenkarn: Nous savons quelles obligations ils ont pour leurs anciens collègues. Nous savons aussi jusqu'à quel point on peut leur faire confiance et quels sont leurs principes.

M. Kempling: Ils n'en ont pas.

M. Blenkarn: Voilà jusqu'à quel point nous pouvons leur faire confiance. Il suffit de les voir à l'œuvre pour le savoir.

M. Kempling: Aucun principe.

M. Smith: Vous devriez pas dire de telles choses!

M. Kempling: Vous ne devriez pas avoir de tels principes!

M. Blenkarn: J'ai jugé utile d'examiner quelques-uns des postes de dépenses qui figurent dans le Livre bleu et que nous avons analysés dans le peu de temps à notre disposition.

Tout d'abord, j'ai pensé que nous pourrions établir des comparaisons entre les différentes mesures du gouvernement comme, par exemple, les traitements et salaires qui sont assujettis à l'heure actuelle au programme des 6 et 5 p. 100. Cette année, les salaires et les traitements que verse le gouvernement vont augmenter de 8.8 p. 100. C'est dans ce domaine que s'applique le programme d'austérité. Sous la rubrique «personnel», mais je ne sais pas ce que l'on entend au juste par là, l'on prévoit que les dépenses s'accroîtront de 13.5 p. 100. Les dépenses du gouvernement au chapitre des transports et des communications, n'oublions pas qu'une bonne part de ces dépenses sont imputables à la compagnie de téléphone Bell qu'on a astreinte à des restrictions à 6 et 5 p. 100, vont augmenter de 16 p. 100. Je suppose que c'est pour le carburant supplémentaire, ou que sais-je d'autre, qu'il faudra acheter pour la nouvelle flotte aérienne de jets Challenger.

J'ai devant moi un chiffre que j'ai bien du mal à croire et dont je voudrais faire part à la Chambre. Le gouvernement, prétend que ses dépenses au chapitre de la publicité diminueront de 1.6 p. 100. Il suffirait sans doute de vérifier dans le budget des dépenses si les dépenses effectuées dans ce domaine diminueront effectivement de 1.6 p. 100 seulement.

Mais ce sont les seules dépenses qui vont baisser. Au chapitre des services professionnels, elles s'alourdiront de 15.6 p. 100. Pour l'achat et la réparation d'outillage, elles grimperont de 45.1 p. 100, pour les services publics, la hausse sera de 14 p. 100, dans le secteur de la construction immobilière, elles croîtront de 13.6 p. 100; Enfin, pour ce qui est de l'achat du mobilier et des installations dans ces immeubles, la note montera de 22.8 p. 100. On nous affirme que le déficit est attribuable au service de la dette qui n'augmente que de 11.8 p. 100.

Budget principal des dépenses, 1983-1984

Comparons maintenant les dépenses par ministère. Le gouvernement a divisé le budget en différentes enveloppes, et nous sommes tous curieux de découvrir ce que contient chacune d'elles. L'enveloppe du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est majorée de 14 p. 100. L'enveloppe du développement économique l'est de 25.6 p. 100; celle des affaires sociales, de 19.3 p. 100; celle de la justice et des affaires juridiques, de 15.1 p. 100; celle des arrangements fiscaux, de 10.6 p. 100; celle des affaires extérieures, de 12.7 p. 100.

Dans son exposé, le ministre a déclaré que l'enveloppe de la défense grossira de 12.9 p. 100. Là encore, il nous induit en erreur. En réalité, cette enveloppe n'augmentera que de 11.3 p. 100. En effet, l'année dernière le ministre a comprimé les dépenses à ce chapitre et il les rétablit à présent. La comparaison des deux budgets des dépenses permet de constater qu'au chapitre de la défense elles n'augmentent que de 11.3 p. 100.

Je ne vais pas vous ennuyer davantage avec la liste de chaque ministère. Mais je tiens à rappeler que de toutes les enveloppes budgétaires, la seule qui respecte les directives de 6 et 5 p. 100 est celle qui concerne cet endroit. Nous savons tous que nous avons une propension à la dépense, que nous gaspillons au Parlement et c'est pourtant le seul endroit où les dépenses n'augmentent que de 5.1 p. 100. C'est moins que les directives. Nous sommes bien placés pour savoir qu'on gaspille ici puisque nous y travaillons. Et nous saurions quoi faire pour économiser, mais nos dépenses n'augmentent pourtant que de 5.1 p. 100. Cela nous donne une petite idée des économies qu'on pourrait faire dans les ministères ou dans d'autres enveloppes budgétaires.

Nous avons soutenu ici même qu'il faudrait sérieusement songer à réduire les prévisions budgétaires pour ne pas avoir à emprunter à qui mieux mieux sur les marchés financiers. Ces prévisions sont beaucoup trop élevées. On peut les ramener à de plus modestes proportions et c'est un défi que les comités de la Chambre devraient relever.

Par conséquent, le président du Conseil du Trésor instituerait un comité spécial de la Chambre pour étudier les prévisions budgétaires s'il avait vraiment l'intention de les réduire. Voici ce qu'on peut se permettre, il faut s'en tenir là. Voilà un gouvernement qui a perdu la tête. Pendant deux années d'affilée, les dépenses ont augmenté de 12 p. 100. Et il est probable qu'elles atteindront 17 p. 100 cette année même si le gouvernement affirme qu'elles seront de 9.6 p. 100. Oui, le gouvernement a perdu la tête.

● (1540)

En ce qui concerne l'inflation, on constate que la présente récession a fait fléchir l'inflation. Aujourd'hui, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) a déclaré à la Chambre que le taux d'inflation désaisonnalisé n'est que de 3.2 p. 100 pour le dernier trimestre. S'il en est ainsi, pourquoi les dépenses gouvernementales devraient-elles être le triple du taux d'inflation? Pourquoi l'augmentation des frais du gouvernement devrait-elle dépasser de trois fois le taux d'inflation? Est-il vraiment nécessaire que cette augmentation dépasse l'inflation de 6.2 ou de 6.4 p. 100? Est-il nécessaire que le gouvernement augmente encore ses services au Canada ou est-ce qu'il veut fourrer son nez partout? Est-ce un gouvernement de ce genre qui fait préparer ses projections par le président Mao? C'est ce qu'a laissé entendre le ministre des Finances (M. Lalonde).